

ÉCHOGRAPHIE PELVIENNE

Description :

Échographie de la région basse de l'abdomen et du petit bassin au moyen des ultrasons.

Avertissements et précautions :

Si vous avez effectué un examen en endoscopie (rectoscopie, colonoscopie, gastroscopie) depuis moins de 12 heures, aviser le département d'imagerie médicale.

Préparation :

- Boire 500 ml d'eau 1 heure avant l'examen.
- Ne pas uriner.

Procédure :

- Vous êtes couché sur le dos. Pour obtenir des images, le technologue en imagerie médicale applique une sonde sur la peau. Cette sonde émet des ultrasons qui traversent les tissus et sont retournés sous forme d'un signal. L'échographie est un examen indolore, sans contre-indication. Le technologue effectue plusieurs images des organes dans différents axes.
- Par la suite, l'examen peut être contrôlé par un radiologiste.
- Durée de l'examen est d'environ 15 à 30 minutes.

Consignes après l'examen :

Aucune consigne après l'examen.

Résultats de l'examen :

Aucun résultat ne vous est transmis après votre examen. Le radiologue évalue les images produites par le technologue et fait un rapport en décrivant les constatations visualisées sur les images. Le rapport sera par la suite envoyé à votre médecin qui vous donnera les résultats.